

Taxe d'accise—Loi

La présidente suppléante (Mme Champagne): J'invite le député de York-Sud—Weston à répondre brièvement.

M. Nunziata: Je ne peux qu'être d'accord avec les déclarations de mon amie et collègue d'Hamilton-Est? Elle a tout à fait raison. Cette mesure fiscale rétrograde ne devrait pas exister. Elle est discriminatoire à l'égard des habitants du Nord, des personnes âgées et de tous ceux qui font des appels interurbains.

Mme Copps: Pas à Toronto.

M. Nunziata: A Toronto également; nous faisons aussi des appels interurbains.

Le fait est que le gouvernement a induit les Canadiens en erreur lorsqu'il a déclaré qu'il n'allait pas accroître les impôts. En effet, il procède à une augmentation générale des impôts. C'est manifestement injuste. Tous nos vis-à-vis conservateurs devraient avoir honte.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Nous reprenons le débat; la parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper).

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Madame la Présidente, il est bon d'échapper . . .

M. Nunziata: En s'amusant.

M. Keeper: . . . aux querelles partisans dont la Chambre est témoin depuis quelque temps. J'espère que je n'emploie pas une expression antiparlementaire en parlant de «querelles partisans». Je ne voudrais pas retomber dans les difficultés dont nous sommes témoins depuis quelques minutes.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidence espère également que ce n'est pas contagieux.

M. Keeper: Madame la Présidente, je vous remercie de votre aide.

Certains des téléspectateurs sont peut-être surpris d'apprendre que le projet de loi dont la Chambre est saisie tend à modifier la Loi sur la taxe d'accise et concerne la taxe de vente. Je voudrais mentionner seulement quelques-unes des choses touchées par les augmentations d'impôt en question.

On impose une taxe de 10 p. 100 sur les services de télécommunications et les services téléphoniques et de télex. On procède également à une augmentation de la taxe sur les services de programmation de télécommunication pour ce qui est de la câblodistribution et de la télévision payante. Il en va de même dans le cas de la peinture et du papier peint. On accélère le processus de remise des taxes fédérales d'accise et de vente. On augmente, en outre, la taxe de vente fédérale sur la bière, les spiritueux, les vins et le tabac. Je pourrais continuer ainsi pendant bien longtemps.

● (1530)

Ces hausses de taxe ne nous sont pas tombées du ciel. Elles découlent des budgets que le gouvernement conservateur a imposé aux Canadiens. Les mesures que nous étudions aujourd'hui se rattachent aux budgets du ministre des Finances du 18 février 1987 et du 10 février 1988, à son Livre blanc

sur la réforme fiscale du 18 juin 1987, et à son document sur la réforme fiscale du 16 décembre 1987.

Nous sommes donc devant une série de hausses de taxes découlant de documents que le gouvernement a appelés «réforme fiscale». Bref, c'est là l'objet du débat. Le gouvernement conservateur Mulroney impose des hausses de taxes aux Canadiens sous couvert de réformer la fiscalité. Dans les quelques prochains mois, par un tour de passe-passe, les conservateurs espèrent réussir à donner l'impression qu'ils ont accompli exactement le contraire de ce qu'ils ont effectivement fait. Nous savons tous qu'en juillet, la population aura droit à certains allègements fiscaux. Cependant, si l'on tient compte de l'augmentation générale du fardeau fiscal que les contribuables moyens doivent aux conservateurs, les allègements de cet été ne rendront pas aux contribuables tout ce qu'ils ont perdu. Somme toute, les taxes sont à la hausse.

C'est dire, madame la Présidente, que la réforme fiscale des conservateurs se traduit par des hausses de taxes. Après les budgets conservateurs des quelques dernières années, la famille canadienne moyenne paiera 1 500 \$ de plus en taxes et impôts. Ces Canadiens pourraient le comprendre et l'accepter si tout le monde devait supporter le même fardeau ou si les fonds publics étaient dépensés judicieusement.

Examinons le premier aspect de cette proposition. Est-ce que chacun fait sa juste part? Et les sociétés? Que dire des grandes multinationales au Canada qui font des millions de dollars de bénéfices et ne paient aucun impôt? En 1987, Xerox Canada a réalisé des bénéfices de millions de dollars et n'a payé aucun impôt, tout comme de nombreuses autres grandes sociétés rentables. Non seulement ces sociétés n'ont pas payé d'impôt, faisant ainsi augmenter le fardeau fiscal imposé aux familles canadiennes ordinaires par le gouvernement conservateur dans un contexte injuste, mais bon nombre de ces sociétés ont reçu des crédits d'impôt. Ils ont reçu une partie de l'impôt versé par les Canadiens ordinaires. Dans certains cas, des grandes sociétés qui ont empoché des centaines de millions en bénéfices ont reçu des dizaines de millions de dollars en cadeau du gouvernement conservateur actuel sous forme de crédits d'impôt.

Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est là une idée du parti conservateur, parce que je sais que cette tendance a pris naissance sous les gouvernements libéraux antérieurs. Ce sont les libéraux qui ont lancé cette politique qui consiste à être généreux envers les sociétés rentables et dur envers les familles canadiennes ordinaires.

C'est dommage que les Canadiens qui ont voté pour un changement aux dernières élections n'aient pas obtenu ce qu'ils voulaient. Ils n'ont pas élu un gouvernement qui allait leur donner une vraie réforme fiscale, mais un gouvernement qui allait leur servir les vieilles politiques libérales sous une nouvelle étiquette. La réforme fiscale qu'ils ont eue a plutôt pris la forme d'une hausse des impôts.

M. Redway: Adoptez le projet de loi et nous aurons une vraie réforme fiscale.